

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 47

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 25 Mars 2016

SEANCE PUBLIQUE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

ADMINISTRATION GENERALE

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT / M. MAURICE REY

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par
l'association Entraide des Bouches-du-Rhône.
Opération : réhabilitation/restructuration de l'E.H.P.A.D. "Griffeuille"
situé au 35, rue Winston Churchill, sur la commune d'Arles.

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

L'association Entraide des Bouches-du-Rhône sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt à hauteur de 2 152 299,15 € représentant 45% d'un montant total d'emprunts de 4 782 887,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur hors logement social classique (réhabilitation/restructuration d'un E.H.P.A.D (Etablissement d'hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2016 de l'association Entraide des Bouches-du-Rhône auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 6 881 405,66 €.

Cet encours représente 0,64% de l'encours garanti des organismes HLM et 0,59% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par le Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL